



fiche n°3

LA PLANTATION SUR BERGES

Dans certains secteurs du bassin de l'Oudon les berges sont totalement dépourvues de végétation. On constate que sur 250 km de cours d'eau, la végétation n'est plus en mesure de maintenir la berge et de filtrer les polluants (voir fiche n°2). C'est pourquoi, il est nécessaire de reconstituer le rideau végétal.



PROBLÈMES RENCONTRÉS

CONSÉQUENCES DE L'ABSENCE DE VÉGÉTATION SUR LES BERGES :

- réchauffement de l'eau ;
- développement important des algues et des plantes aquatiques dans le lit du cours d'eau ;
- érosion des berges ;
- manque d'abri pour la faune aquatique et terrestre ;
- suppression de l'effet de filtre des polluants.

CAUSES :

- mauvais entretien des berges (utilisation de désherbant chimique, coupe à blanc, débroussaillage excessif) ;
- culture au ras des berges ;
- recalibrage (suppression des souches).



Berges nues

3



SOLUTIONS RECOMMANDÉES

PRINCIPE :

Dans le cas d'une berge nue, deux possibilités sont offertes :

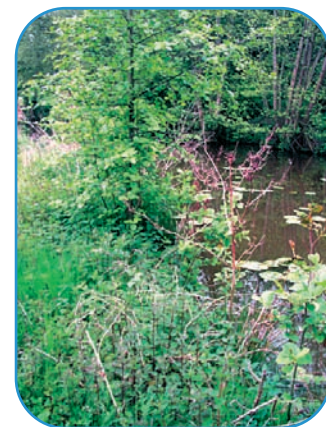
- 1 - la régénération naturelle ;
- 2 - la plantation.

1 - la régénération naturelle

Lorsque la parcelle riveraine est en culture, il suffit de ne plus intervenir (pas de débroussaillage ni de traitement chimique) sur la berge. Ensuite la végétation s'implantera spontanément en bordure du cours d'eau.

Dans le cas d'une prairie pâturée, il conviendra de poser une clôture à 2 m de la tête de berge pour empêcher le bétail de brouter et de piétiner les jeunes pousses.

Au bout de deux ou trois ans, il faudra reprendre l'entretien en veillant à conserver des jeunes pousses d'arbres et arbustes. (Voir fiche n°2).



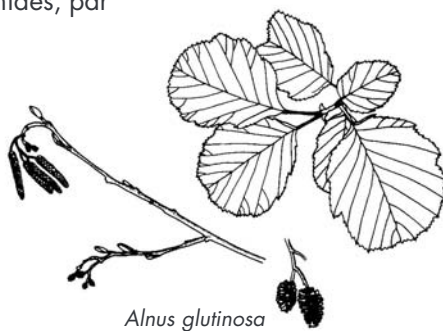
Repousse naturelle

2 - la plantation

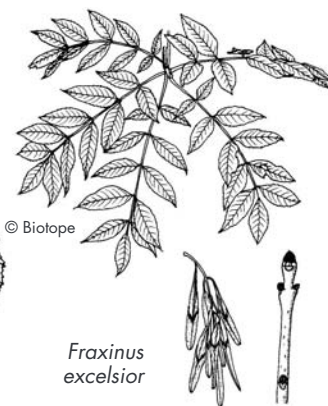
Quelles essences planter ?

Il faut privilégier des essences et des variétés différentes et adaptées aux zones humides, par exemple :

- **Les arbres :**
Aulne, Saule blanc, Frêne, Erable champêtre, Chêne pédonculé.
- **Les arbustes :**
Noisetiers, Cornouiller sanguin, Prunellier, Saules.



Alnus glutinosa



Fraxinus excelsior

Où planter ?

- planter en priorité sur la rive « sud » pour favoriser l'ombrage du cours d'eau ;
- planter à l'extérieur des méandres pour consolider les berges ;
- planter en tête de berge (à partir de 50 cm du bord) ;
- éviter les alignements de plants et ne pas hésiter à en planter plusieurs sur une même largeur ;
- laisser quelques séquences sans arbres ;
- planter dans les secteurs où les berges sont érodées.

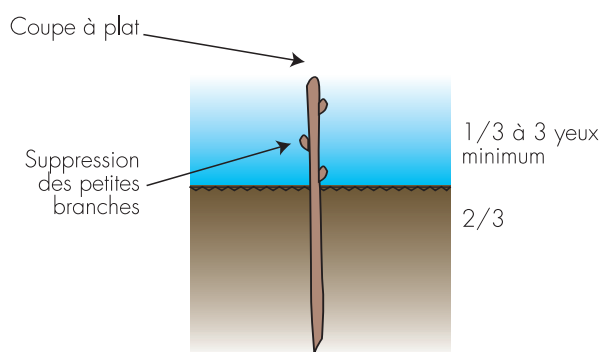
Choisir le bon moment :

planter de novembre à mars pendant la période de repos de la végétation, hors gel.



Plantation sur les rives de la Nymphé

Bouturage du saule (tige de 70 cm)



Préférer le bouturage de novembre à mars



Plant racines nues

SUIVRE QUELQUES CONSEILS

- Préparation du sol :

lorsque la berge est trop abrupte, il peut s'avérer nécessaire d'adoucir la pente préalablement à la plantation en talutant.

- Le choix du paillage :

préférer un paillage biodégradable : fibres végétales (jute, coco, amidon de maïs...)

- Protection des plants

penser à mettre des protections contre le gibier, en particulier dans les zones infestées de ragondins. Veiller à mettre une clôture dans les parcelles pâturées.

- Faciliter la reprise :

privilégier la plantation de jeunes sujets en raison de leur meilleure capacité de reprise.

- Planter à moindre coût :

utiliser la technique de bouturage de saule pour réaliser des plantations à moindre coût. (voir ci-contre)

À ÉVITER ABSOLUMENT

- La plantation de peuplier en raison de son système racinaire traçant qui n'assure pas un bon maintien de la berge.
- La plantation de conifères, ceux-ci n'étant pas adaptés au milieu aquatique.
- L'utilisation de paillage plastique.
- La plantation d'une même essence sur tout un linéaire.